

Industriels et universitaires main dans la main pour la transition des plastiques

À la rentrée 2024, l'École européenne d'ingénieurs en chimie, polymères et matériaux de Strasbourg (ECPM) a lancé Chemplast, une formation d'ingénieur en écologie industrielle des matériaux polymères. Un nouveau cursus qui a vu le jour grâce au travail conjoint de l'école et des représentants des industriels du secteur.

2020 a marqué l'entrée en vigueur de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (Agec). Elle impose aux industriels de gérer la fin de vie des matériaux polymères qu'ils utilisent dans leurs produits, en particulier les emballages alimentaires souples. Une évolution législative qui a constitué une étape importante dans la concrétisation de la formation Chemplast pour Michel Bouquey, maître de conférences à l'ECPM, à l'origine du projet avec la précédente équipe de direction, dirigée par Sylvie Bégin.

« La loi Agec donne des objectifs en matière de traitement des polymères, mais pas les moyens scientifiques pour les atteindre. Chemplast vise à former des professionnels pour trouver les solutions les plus favorables à la préservation de l'environnement », indique Michel Bouquey, directeur des études de la formation. « Cette formation répond à plusieurs besoins : traiter les gisements de plastiques existants, choisir le bon circuit de recyclage, utiliser les matériaux issus des ressources renouvelables, développer de nouveaux matériaux écoconçus. À l'heure actuelle, il n'existe pas d'autre cursus qui forme à un profil aussi pluri-compétent. » L'ECPM a pu mettre à profit son expertise

pour donner naissance à ce cursus, comme le note Cécile Vallières, son actuelle directrice : « Notre école disposait de toutes les compétences : elle forme depuis cent ans des ingénieurs en chimie, discipline utile à la fois pour produire des polymères écoconçus et les recycler. »

« Chemplast est déjà un succès »

Particularité assez unique en France au niveau des formations d'ingénieur, Chemplast se déroule intégralement en alternance. Outre une organisation sans faille côté école, cette spécificité demandait un soutien important de la part des industriels du secteur, pour accueillir des étudiants en apprentissage durant trois ans.

« Les industriels connaissent l'école, qui jouit d'une grande renommée, avec une qualité pédagogique éprouvée », témoigne Jean Chaillet, directeur général adjoint de Polyvia, le syndicat des industriels transformateurs de polymères. « Cette réputation a énormément aidé pour faire connaître la formation et trouver des places en entreprise pour les étudiants. Avec un effectif de quinze étudiants dès la première année, on peut dire que Chemplast est déjà un succès ! »

La maquette de la formation a été entièrement conçue par l'équipe pédagogique de l'ECPM, en lien avec les industriels du secteur pour définir leurs besoins en compétences actuelles et futures. Des échanges ont aussi eu lieu avec l'Institut supérieur de plasturgie appliquée (Ispa) et le Centre de formation des apprentis (CFA) du syndicat Polyvia. Parmi la cinquantaine de professionnels qui interviennent au sein du cursus Chemplast aux côtés des enseignants-chercheurs, figurent plusieurs membres de l'Ispa.

« L'axe numéro un des industriels est d'aller vers la décarbonation de leur production. Nous avons donc un intérêt évident pour les formations qui répondent à cet enjeu », explique Jean Chaillet. Avec une législation de plus en plus stricte, toutes les entreprises qui travaillent avec des polymères devront employer au moins une personne en charge de la gestion de ces matériaux... des postes que les étudiants de Chemplast pourront légitimement viser.

« La renommée de l'école a énormément aidé pour faire connaître la formation et trouver des places en entreprise pour les étudiants. »



La première promotion de Chemplast.

■ E.A.